

LE LEXIQUE VITICOLE REGIONAL DANS L'OUEST DE LA FRANCE : UNE ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE SUR CORPUS

INKA WISSNER*

ABSTRACT. *Regional Wine Terminology in Western France: a Sociohistorical Corpora-based Terminology.* In a highly standardised language like French, wine terminology seems largely influenced by national and supranational standards, marked by specialists and diffused through professional training or specialised publications, for instance. Yet, in general, terms referring to wine are at the same time rooted in a territory. Where do they come from, and how do they pass from one area or group of speakers to another? How do people perceive them? Are they necessarily of vernacular tradition? For the study of regional wine terminology, this article focuses on a traditional wine-growing area in France (Poitou-Charentes). It combines the methods of historical linguistics in order to trace the origin and diffusion of regionalisms retrieved from a contemporary corpus with a sociolinguistic analysis of their status through discourse analysis and enquiries. The article analyses more than twenty dialectal terms, revealing their distribution in time and space as well as their legitimacy in current usage.

Keywords: *wine terminology, Western France, French historical lexicology, dialectology, sociolinguistic enquiries, discourse analysis.*

REZUMAT. *Terminologia viticolă regională din Vestul Franței: o analiză socioistorică de corpus.* Într-o limbă atât de standardizată precum franceza, lexicul viticol e influențat de normele naționale și supranaționale specifice discursului specialiștilor, reflectate în publicațiile specializate și în învățământul profesionalizat. Oare acesta nu este totuși strâns legat de vreo zonă? Nu ar trebui purtate discuții asupra răspândirii lui? Provine din limba vernaculară? Cum este privit de către vorbitori? În articol, cercetarea se bazează pe un corpus provenind dintr-o regiune tradițională a culturii viței-de-vie (Poitou-Charentes), spre a se ilustra lexicul viticol regional. Sunt asociate perspectiva istorico-varietală, ce

* Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, **Inka WISSNER** est spécialiste de la variation du français dans l'espace francophone. Après une thèse associant linguistique variationnelle, pragmatique et théories littéraires (Bonn/Paris 2010), elle a travaillé à l'Atilf-CNRS, à l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, ainsi qu'à l'Université de Zurich. Ses travaux portent sur la linguistique française et francophone, notamment la lexicologie, la lexicographie et la métalexigraphie, la linguistique historique, la sociolinguistique, la linguistique de contact et l'analyse du discours. Courriel : inka.wissner@univ-fcomte.fr.

permite retrasarea originii și a difuzării elementelor lingvistice, și analiza sociolingvistică, apelându-se la analize discursive și la anchete. Sunt abordați douăzeci de termeni ce evidențiază atât repartiția în timp și în spațiu, cât și legitimitatea utilizării lor astăzi.

Cuvinte-cheie: terminologia vinului, Vestul Franței, lexicologie istorică franceză dialectologie, anchetă sociolingvistică, analiza discursului.

1. Introduction

1.1. Problématique

Dans une langue hautement normée comme le français, le lexique viticole semble a priori largement marqué par les normes nationales et supranationales que forgent les discours de spécialistes, les publications spécialisées et l'enseignement professionnalisant. Pourtant, chaque mot qui renvoie à la vigne et au vin n'est-il pas aussi ancré dans son territoire ? N'y a-t-il alors pas lieu de s'interroger sur la répartition et l'origine de ces éléments de la langue ? Quelle place est réservée en ce domaine aux 'régionalismes' (ici *diatopismes*) par les locuteurs, spécialistes ou non ? Ces mots et expressions relèvent-ils nécessairement de la langue vernaculaire – langue traditionnelle de la communication de proximité (le plus souvent une variété diatopique : le français en Normandie, en Savoie, etc.) – et plus spécifiquement de ses usages familiers, voire populaires ?

Afin d'étudier le lexique régional viticole, je prendrai comme exemple l'une des grandes régions viticoles de France : l'Ouest de la France, plus exactement les départements de Charente, Charente-Maritime et Vendée, qui forment un espace continu en Poitou-Charentes. Ce travail implique de répondre à deux questions :

1. Quels sont ces mots ou expressions du domaine viticole (ou vinicole) qui constituent des diatopismes dans l'Ouest ?
2. Quel est leur trajectoire dans le temps et dans l'espace, d'un milieu social ou socioprofessionnel à l'autre, dans la population locale et parmi les professionnels (viticulteurs, savants...) ?

Pour y répondre, cet article recourt à l'approche historico-variétale, qui permet de retracer l'origine et la diffusion des éléments de la langue. Il se situe par là au sein de la lexicologie historique variationnelle, qui décrit la langue du point de vue de sa variation systémique ou intra- et interlocuteur selon un

principe fondamental : celui de la variabilité intrinsèque de toute langue naturelle (cf. Coseriu 1981), y compris sur le plan diatopique (cf. Chambon 2005: 7). Cette approche est associée à une analyse sociolinguistique du statut des éléments de la langue par le biais d'une analyse de discours ainsi que d'enquêtes de terrain, en application d'une méthode sociopragmatique développée ailleurs (Wissner 2010).

1.2. Méthodologies d'analyse

Pour l'analyse de la diffusion aréale et sociale du lexique viticole qui est diatopiquement marqué, le procédé sélectif retenu ici consiste à dépouiller un corpus qui est susceptible de contenir des éléments de ce champ lexical. La documentation traditionnelle ne s'y prête guère, comme les publications de viticulteurs, d'œnologues, ou encore des revues scientifiques comme les Bulletins de l'OIV. Au contraire, l'objet d'étude amène à s'orienter vers des textes de non-spécialistes à ancrage régional. C'est le cas de la littérature réaliste qui met en scène les régions de France, comme les romans d'Y. Viollier (Vendéen et Charentais par alliance). Dans ses romans publiés avant 2010 (1972-2009) – un corpus d'environ 6 500 pages – il raconte surtout la vie rurale dans le Centre-ouest, donc entre Loire et Gironde, du XVIII^e au XXI^e siècles. Le vocabulaire utilisé mobilise ses connaissances personnelles et observations ainsi que des enquêtes qu'il mène auprès des milieux sociaux qu'il met en scène.

L'analyse linguistique de ce corpus s'appuie sur l'approche différentielle de la lexicologie francophone. Celle-ci recourt tout d'abord à un corpus d'exclusion constitué des ressources métalinguistiques de référence du français général (*français de référence*, Poirier 1985, 2005), pour l'essentiel les grands dictionnaires et grammaires comme le TLF et le FEW. S'y ajoutent des ouvrages techniques spécialisés comme des ampélographies (Galet 2000) et des travaux sur la variation diatopique, ici en particulier dans l'Ouest, en français d'abord (comme RézO 1984, DRF 2001, Wissner 2013), mais aussi en patois (comme Svenson 1959, Sefco 1992-2004 pour le Centre-ouest). En effet, dans les zones de contact, les ressources dialectales constituent, par le biais d'une lecture analytique oblique, une source indirecte sur un stock lexical populaire souvent partagé en français et en patois. Le terme *patois* renvoie ici dans sa définition historique aux variétés gallo-romanes issues des anciens *dialectes* du Moyen Âge depuis leur soumission sociolinguistique au français comme langue-toit – qui les influence donc fortement, à la suite de sa diffusion depuis les XV^e/XVI^e siècles (cf. Rézeau 1987 : 41). Dans ce processus, les patois ont largement perdu leur force de diffusion, survivant dans certaines zones, comme l'ancienne aire du Poitou-Charentes ; ils y maintiennent alors aussi des usages traditionnels du français en contact. Depuis le XVIII^e siècle, il faut en même temps présupposer

une circulation permanente entre français et patois, au moins dans certaines situations linguistiques (Chauveau 2005 : 44).

L'analyse historico-variétale des attestations anciennes et modernes en français au sein de l'aire ciblée dans la perspective de l'*etimologia proxima* (mode de formation, lieu et contexte d'apparition, nature du texte) permet quant à elle d'émettre des hypothèses sur la diffusion aréale des diatopismes, sur leurs supports de circulation les plus probables, et sur leur appartenance à l'usage technique savant, d'un côté, ou de l'usage vernaculaire, de l'autre.

Les ressources métalinguistiques sont complétées pour certains diatopismes d'enquêtes de terrain menées en 2009 auprès de vingt-huit locuteurs en Vendée – lieu de vie de l'écrivain analysé – (au minimum quatorze pour chaque emploi testé), ainsi qu'auprès de dix-neuf locuteurs d'autres zones francophones en Europe lorsque ceci s'est avéré pertinent. De telles enquêtes donnent avant tout accès aux *représentations* des témoins. Elles permettant d'extraire leurs attitudes mais aussi, de façon oblique, l'usage dans leur entourage. L'échantillonnage des témoins a été équilibré selon les critères sociolinguistiques habituels, selon leur habitat rural/urbain, leur aire d'appartenance, leur métier et leurs loisirs.

2. Les diatopismes du domaine viticole dans l'Ouest de la France selon un corpus littéraire (Viollier 1972-2009)

Le dépouillement du corpus littéraire sélectionné a permis de rassembler de nombreux diatopismes du Centre-ouest de la France qui relèvent de nos jours de l'usage courant (700 au total), comme l'adjectif *grappe*, synonyme de *gourd* (*avoir les mains grappes*), qui a aussi été exporté parmi de nombreux autres emplois en Amérique du Nord, notamment en Acadie (Massignon 1962). Les liens entre l'Ouest et l'Amérique du Nord sont en effet étudiés depuis longtemps, en linguistique mais aussi du point de vue culturel, comme récemment dans le domaine culinaire (Demester 2014). Parmi les diatopismes relevés, 20% sont accompagnés de stratégies métalinguistiques du type 'comme on dit chez nous', et à ce titre déjà analysés ailleurs (Wissner 2010, 2013). Les unités qui renvoient à des spécificités techniques et/ou régionales y sont rares. En font partie vingt-sept diatopismes du domaine viticole (le domaine spécifiquement vinicole n'y est pas représenté). Ces termes renvoient à des réalités dans les Charentes (pour quinze d'entre eux) ainsi qu'en Vendée (neuf).

Trois d'entre eux ont dû être écartés de la nomenclature. Il s'agit du nom d'un cépage charentais servant à la fabrication de vins blancs, du pineau des Charentes, du cognac et de l'armagnac qui est notamment cultivé dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, connu depuis le XVII^e siècle surtout dans le milieu marin : le *colombard* (cf. TLF ; Galet 2000, 217b-c) ; nous n'avons pas

pu en identifier la trajectoire linguistique. S'y ajoutent deux termes techniques entièrement absents des sources consultées : le mot **conduite** (s.f.) désignant une petite barrique de vin, ainsi qu'un terme de tonnellerie vieilli (régional ?) **ours** (s.m.), utilisé dans le syntagme *ours de tonnelier* en référence à la fin du XIX^e s. dans le corpus, qui a pu être formé par extension du français général *ourse* TECHN. VIEILLI "ouvrier typographe qui fait un mouvement de va-et-vient devant la presse" (cf. TLF).

L'analyse linguistique détaillée des vingt-quatre diatopismes retenus qui relèvent du domaine viticole dans l'Ouest est présentée ci-dessous sous la forme d'articles lexicographiques en trois catégories : les noms de cépage, les désignations du matériel et d'installations viticoles, et enfin d'autres diatopismes relevant du champ lexical viticole. Dans ce relevé, tous les éléments identifiés dans le corpus littéraire figurent en gras ; les éléments du même paradigme qui ne figurent pas en gras sont donc tirés des sources secondaires consultées. Les sigles et abréviations sont empruntés au DRF ou inspirés de celui-ci.

2.1. Noms de cépage

folle [Vend. : surtout Nord-ouest, Char] s.f. "cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, compactes, à grains moyens, sphériques, blanc verdâtres à maturité ; vin élaboré à partir de ce cépage".

ENCYCL. « Cépage de cuve blanc cultivé en Loire-Atlantique et dans l'Armagnac, autrefois répandu dans la région de Cognac » (Galet 2000, 303b) : « cépage de base du vignoble charentais » avant la crise du phylloxéra (*ib.*, 303c). Mot et référent à l'origine typiquement charentais, puis devenu caractéristique jusqu'à la Loire (*ib.*). La *folle*, ou *folle blanche* (*ib.*, 303c), ne désigne pas le même référent que le syn. landais du cépage *baroque* (*ib.*, 85) et est aussi distincte de la *folle blanche de la Loire-Atlantique, du Minervois, de la Corinthe*, et de la *folle noire* et du *follet* (*ib.*, 304b).

Δ Terme légitime peu courant en Vendée, désignant un référent typique, reconnu par 5/15 locuteurs du nord/nord-ouest (1x *folle blanche*) (Enq).

HISTOIRE : dep. 1746, CharM (RézV). Sans doute formé par métaph. dû à la forte fructification du phénotype du cépage (RézV, Rézeau 2008). Forme elliptique de (*vigne*) *folle* selon Rézeau (2008), mais plus précisément de *folle blanche*, attesté bien avant : dep. 1696 (Saint. ≈ CharM) (cf. RézV), et bien accueillie dans la lexicographie générale, dialectale et spécialisée. Famille lexicale : *folle jaune, folle verte, folle noire* (frm. saint., cf. FEW III, 691b FOLLIS ; aussi *folle verte*, Sefco).

Synonymes : **gros-plant** s.m. [Pays nantais, Vend.] (dep. 1732, Pays nantais), dénom. probl. « en raison de son caractère productif » (RézV ; cf. TLF, Rézeau 2008) ; syn. rég. *enrageat* [Sud-ouest], *piquepout, picpoul* [Gascogne] (cf. *ib.*).

noah s.m. COUR., EMBLEMATIQUE [Centre-ouest, surtout Vend.] (aussi Sud-ouest, Anjou, cf. DRF) "cépage blanc de deuxième époque, productif, à grappes moyennes, à gros grains d'un blanc

verdâtre, à pulpe molle se détachant en bloc de la pellicule et à saveur foxée, s'égrenant à maturité"; "vin élaboré à partir de ce cépage".

ENCYCL. Le cépage désigné, un hybride d'origine américaine provenant d'un semis de Taylor (réalisé en 1869 dans l'Illinois), a été planté dans diverses régions de France depuis la fin du XIX^e siècle (Rézeau 2008). Il est interdit en France depuis 1934, mais s'est plus longtemps maintenu dans le Centre-ouest, où il fut cultivé sur des surfaces plus grandes (DRF); aujourd'hui il continue en Vendée d'être discrètement cultivé pour un usage domestique: Bocage (ex.: St Vincent-sur-Graon), Marais vendéen (ex.: Challans), côte sud, Noirmoutier (ex.: La Guérinière) (parcelles vues en 2009). Il est en Vendée jugé dangereux en cas de consommation excessive, très râpeux, acide, 'rempli d'iode et d'éther', et 'plus

salé que le plus salé des vins de sable' lorsqu'il a 'poussé dans les dunes près de la mer' (Viollier 2001).

Δ Courant, légitime, emblématique, reconnu par 14/14 Vendéens (Enq).

HISTOIRE: Formation en hommage à *Noah* (angl. pour *Noé*), attesté en fr. dep. 1881 en réf. à des vignes dans le Sud-ouest de la France (Rézeau 2008). En provenance sans doute du Sud-ouest, d'où il semble avoir été diffusé ailleurs en France par l'intermédiaire du discours de spécialistes (viticulteurs, ampélographes).

ragoûtant n.m. [Vend.: Mareuil, Sainte-Hermine] (Réf. *négrette*) "cépage noir assez peu productif à petites grappes compactes des environs de Mareuil-sur-Lay", par méton. "vin rouge fabriqué à partir de ce cépage", formé par glissement de l'adj. gén. "appétissant, agréable", qui fut courant au XVII^e s. (Rézo, RézV).

2.2. Désignations du matériel et d'installations viticoles

basse s.f. TONNELLERIE, auj. MOT-SOUVENIR [Ouest: surtout Char, CharM, V] "cuveau de bois, le plus souvent ovale, servant naguère à transporter la vendange au pressoir (ou parfois au transport de l'eau)", attest. dep. 1399 (GdfC), dep. 1412 en Saintonge (récipients aujourd'hui en plastique) (RézV).

Dér. (Centre-ouest XVIII^e s.) *bassée* s.f. « contenu d'une basse* »; *bassée* en emploi syn. de *basse*; dér. *bassiot* s.m. « baquet en bois; son contenu » (Collinet 2000 [1779]).

Dér. **basset** s.m. TONNELLERIE outil de base du tonnelier (utilisé par Viollier en réf. à la Charente à la fin du XIX^e s.). Cf. 'rég.' "sorte de panier ou d'ustensile en métal" (TLF, qui cite des auteurs de

l'Ouest: Pouriau 1895, Giraudoux 1922), d'« orig. obsc., peut-être dér. de *basse* "cuve à raisins" (v. *basserie*) » (TLF).

Homonyme: *basset* s.m. [Anjou] "armoire ou buffet" (Vaudoré 2003 [av. 1847]).

coursive s.f. VITIC. (REG.) "passage étroit en longueur dans une cave vinicole". Hypothèse d'une formation à partir du fr. gén. marin (dep. 1687) "couloir étroit dans le sens de la longueur d'un navire" (cf. TLF), à rapprocher d'un type lexical régional: [Anjou] "petit chenal" (cf. FEW II, 1579b CURSUS, [Côte Vend.] "couloir étroit entre les rochers du littoral propice à la pêche de nuit à la crevette" (cf. Rézo).

cavillon VITIC. s.m. [Centre-ouest, surtout Charentes] "tranchée entre les ceps de

vignes", emprunté à l'apr. *cavalhon*, notamment relevé en patois (aussi *chavaillon*, *chevaillon* poit. saint. SeudreS, FEW II, 8b CABALLIO); aussi attesté en lexicographie québécoise ('rég.', Antidote).

tirer le cavaillon v. "enlever la crête de terre qui subsiste entre les ceps après le passage de la charrue", attesté dep. XVIII^e s. (avec la var. *chevaillon* RézO s.v. *tirer*).

Dér. **tire-cavaillon** "bêche recourbée, à deux ou trois grosses dents, utilisée pour enlever la crête de terre qui

subsiste entre les ceps après le passage de la charrue" (*ib.*).

Dér. **décavaillonneuse** s.f. "charrue qui sert à enlever les *cavaillons laissés le long des ceps par la déchausseuse", terme technique temporairement accueilli dans la lexicographie générale (Lar 1922, cf. FEW; mais Ø TLF, Petit Larousse 2012); il semble de large extension, étant aussi attesté en Rhône-Alpes dans un relevé du matériel viticole en traction animale (Pargue 2016).

2.3. Autres diatopismes relevant du champ lexical viticole

chabrot s.m. (var. *chabrol*) USUEL [large aire méridionale au sud de la Loire jusqu'à l'Ain (sauf Pyr. Atl. : *goudale*, et sauf sud-est)] "mélange de bouillon et de vin rouge". Attesté dep. ca. 1835 (Périgord) (DRF).

faire chabrot "verser du vin rouge dans la soupe ou rincer l'assiette de soupe avec du vin pour boire le mélange à même l'assiette" (rituel bien répandu chez des personnes d'un certain âge, en zone rurale surtout) (cf. DRF).

Synonyme : **godaïe (faire godaïe)** [Centre-ouest, surtout Charentes] (DRF); attesté dep. av. 1869 en Saintonge (≈ CharM). Var. *goudale* [CharM, Bordelais, Aquitaine] (FEW XV/1, 12b ALE II, DRF). Type lexical du quart sud-ouest des Pyrénées jusqu'à la Loire (FEW), moins fréquent que *chabrot/chabrole* (DRF). La variante *godaïe* a dû être diffusée depuis Bordeaux, centre important de diffusion d'innovations linguistiques (Wissner, 2010, 292-295).

Formé par métonymie depuis frm. *godaille* "mauvais vin" < "mauvaise bière" (cf. Trév; Ac 1840⁶) (FEW), lui-même formé à partir du mfr. *goudaille*

"bière" (RézO), qui continue l'afr. *go(u)dale*, emprunté au moyen néerl. *goed ale* "bonne bière" (cf. FEW, encore frm. Ac 1840⁶).

Δ Connu, légitime, selon 6/14 locuteurs, concurrencé par *chabrol* (Enq).

Champagne : n.pr. de lieu [Charentes] [désignations de zones du vignoble destiné à la distillation du cognac] (6 zones établies par décret en 1909, complété en 1938) : **Grande Champagne**, **Petite Champagne** (à côté de *Fin Bois*) (BNIC 2019).

Champagnaud, -e n.pr. gentilé "viticulteur originaire de, et travaillant la vigne de, la Grande (ou petite) Champagne*" (*appartenir au cercle des Champagnauds*), formé par dér. et métonymie de sujet depuis le nom de lieu *Champagne* (RézO, var. rare *champagnoux*).

en rose [Vend.] adv., adj. : TECHN. TONNELLERIE [en parlant d'une barrique en réparation ou en construction] "dont les douelles sont disposées en forme de rose, étant assemblées d'un côté et relâchées de l'autre" (Réf. Ø) (*mettre un fût en rose*; aussi : *monter un fût en rose*)

Δ Inconnu par 17/17 témoins (non familiarisés avec la tonnellerie) (Enq).

HISTOIRE : Formé à partir de frm. *rose* "objet en forme de rose" par application au domaine de la tonnellerie (p. analogie d'aspect) selon une formation répandue dans la langue générale surtout dans les domaines techniques.

godaïe [Centre-ouest, surtout Charentes] "mélange de bouillon et de vin rouge" (*faire godaïe*) (DRF) (voir sous *chabrot* ci-dessus).

gravelle s.f. COUR. [surtout Centre, Centre-ouest] "dépôt de sels minéraux contenus dans le vin, composé essentiellement de bitartrate de potassium, qui se colle aux parois des barriques sous la forme de cristaux durcis" Réf. *tartre*.

Δ Courant, dominant, légitime, reconnu par 13/15 informateurs (norme régionale dominante). 5 locuteurs distinguent la *gravelle* de la *pouche* "dépôt humide de mare de vin au fond d'une barrique" (Enq).

Δ Douze locuteurs d'autres régions récusent l'emploi de *gravelle*. Selon un sondage auprès de sept viticulteurs d'autres régions, le mot utilisé spontanément pour désigner le dépôt cristallin dans les barriques est *tartre*, et le terme officiel (de référence) *bitartrate de potassium*. Le diatopisme est toutefois bien employé en Anjou au sud de la Loire, usuel entre viticulteurs en Bourgogne où il est ressenti comme caractéristique de la région, et d'usage aussi dans l'Ain chez les viticulteurs âgés (EnqFrancoph 2010).

HISTOIRE : attesté depuis le mfr. (XIV^e siècle, *gravele*, cf. TLF), bien relevé dans les dictionnaires encyclopédiques depuis Trévoux 1752 puis disparu depuis la fin du XX^e s. ; aussi entré dans les dialectes (Centre, Ouest). Probablement un archaïsme, compte tenu des attestations

éparpillées. Formé par analogie d'aspect de la taille et de l'apparence des fragments naturels désignés à partir du type lexical *gravele* (afr., mfr.) "sable, gravier ; grève", lui-même formé par suffixation dep. afr. *grève* "id." (cf. FEW). Il s'intègre dans une famille lexicale vivante : dér. verb. dial. *égraveler* [CharM] "débarrasser les futailles de leur gravelle" ; dér. nom. mfr., frm. *endre gravelée* "lie de vin brûlée" (dp. 1534), bien représentée dans la lexicographie générale ; ell. *gravelée* s.f. (dp. 1549) (FEW).

pichetée s.f. [surtout Grand ouest : Normandie, Bretagne, Centre-ouest : Vend.] "contenu d'un pichet" (*tirer une pichetée à la barrique*) ; aussi utilisé par Pérochon [Deux-Sèvres, Vendée] (cf. Rézeau 1978).

pinette s.f. USUEL [Centre-ouest, surtout Vend.] "petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour goûter le vin". Réf. *fausset*.

Δ Terme courant, exclusif, légitime, reconnu par 11/14 informateurs (norme régionale).

HISTOIRE : attesté dep. 1861 à La Rochelle (RézV) ; probablement dér. de mfr. *pine* "pomme de pin" (cf. FEW VII, 549a PINUS) (RézV) ; aussi entré dans le dial. endogène (Centre-ouest sauf Vienne ; Gironde) (ALO, ALG) ; « vieillissant » selon RézVendée, mais usuel et non concurrencé selon mes enquêtes.

souchaud s.m. [Ouest] "vieille souche de vigne", dér. suff. du fr. gén. *souche* ; surtout dial. "vieille souche d'herbe ou de vigne" (ALO) ; fr. (Wissner 2008).

vérer v. VITIC. [Centre-ouest : Char surtout] [le sujet désigne des raisins de vigne] Réf. *mûrir*

Sources : dialectales [Ouest] (ALO), fr. [Charente] (Wissner 2008).

3. Résultats

3.1. Des désignations à répartition variable

Dans l'ensemble, le corpus littéraire sélectionné a permis de relever vingt-quatre diatopismes du français dans l'Ouest de la France qui désignent des cépages (chap. 2.1), du matériel et des installations viticoles (chap. 2.2), ainsi que d'autres réalités du champ lexical viticole (chap. 2.3). Il s'agit surtout de lexies, de leurs dérivés ainsi que de trois locutions verbales.

La première catégorie regroupe à la fois des termes caractéristiques comme *noah* s.m., nom d'un cépage désormais interdit, réputé 'rendre fou', mais aussi un localisme comme *ragoûtant*, qui contrairement aux précédents coexiste à côté d'un synonyme de référence (Réf. *négrette*). Le deuxième groupe rassemble notamment des termes techniques, comme *cavaillon* s.m., qui désigne la terre située entre les pieds de vigne d'un même rang et qui ne peut être labourée avec la charrue vigneronne. Ce terme est particulièrement vivant dans les Charentes. Il relève d'un type lexical qui a connu une excellente assise dans le passé, comme l'illustre l'existence du verbe *tirer le cavaillon* depuis le XVIII^e siècle (RézO), ou celle de l'outil correspondant, le *tire-cavaillon*. D'autres termes viticoles constituent davantage des localismes tout en s'intégrant pourtant dans des familles lexicales qui sont productives sur une aire plus large. A titre d'exemple, *coursive* s.f. désigne dans l'usage maritime un "couloir étroit dans le sens de la longueur d'un navire" (Réf. dep. 1687, cf. TLF) ; dans l'usage populaire dans l'Ouest, ce terme renvoie à diverses réalités de forme allongée et étroite : en Anjou un petit chenal (FEW), sur la côte vendéenne un couloir étroit entre les rochers du littoral propice à la pêche de nuit (RézO), en Charente un passage étroit en longueur dans une cave vinicole (notre corpus). Il s'agit sans doute de formations métonymiques à partir du français général maritime.

Le troisième groupe rassemble quant à lui d'autres mots et expressions qui gravitent autour du domaine viticole. Y figurent autant des noms communs que des noms propres, qui peuvent en effet eux aussi être géographiquement marqués, soit par leur usage dans une variété diatopique donnée (ou leur absence de l'usage général), soit en raison de leur formation. On connaît ainsi en Charente la *Grande Champagne*, la *Petite Champagne* ou le gentilé *Champagnaud,-e*, ou des technicismes viticoles rares comme le verbe *vérer* v. (Réf. *mûrir*), surtout relevé en Charente. Parmi les diatopismes usuels d'extension plus large, *gravelle* s.f. (Réf. *tartre*) est particulièrement bien attesté dans le Centre et Centre-ouest. En Vendée, il fait même partie de la norme régionale dominante, alors que les synonymes ne font pas partie de l'usage actif (Enq). Ce diatopisme est aussi connu en Anjou au sud de la Loire et dans le jargon

viticole en Bourgogne, alors qu'il semble vieillissant dans l'Ain (EnqFrancoph). Attesté depuis le XIV^e siècle, ce sens a été formé en moyen français (mfr.) à partir du type lexical *gravele* (afr., mfr.) "sable, gravier ; grève" par analogie d'aspect ; son maintien ici et là dans l'Hexagone indique qu'il s'agit d'un archaïsme (dans la terminologie de Poirier 1995). Si sa vitalité particulièrement marquée dans l'Ouest amène à s'interroger sur une origine occidentale, cette hypothèse n'est pas confirmée par les travaux actuels (Wissner 2010 : 510sq.).

3.2. Des diatopismes d'origine surtout vernaculaire

Quelles sont l'origine et la diffusion des mots et expressions identifiés ? Quelles traces successives laisse à voir la documentation actuelle ? Pour répondre à ces questions, je propose de retenir trois termes viticoles à titre d'exemple : *folle* s.f., *noah* s.m. et *godaïe* s.f.

Le diatopisme *folle* s.f., attesté surtout en Charentes et en Vendée, désigne le cépage de base du vignoble charentais avant la crise du phylloxéra, qui était aussi devenu caractéristique des régions au nord jusqu'à la Loire (Galet 2000 : 303c). Sans doute formé par métaphore dû à la forte fructification du phénotype (Rézeau 2008), ce mot se partage l'aire occidentale où l'on cultive le cépage avec d'autres synonymes (eux aussi des diatopismes), avec une nette répartition géographique : le Pays nantais connaît (depuis 1732) *gros-plant* s.m., mais aussi la Vendée – où coexistent *gros-plant*, *folle* et *folle blanche* ; le Sud-ouest connaît quant à lui *enrageat* s.m., la Gascogne *piquepout* et sa variante *picpoul* s.m. (cf. *ib.*). *Folle* est attesté en français depuis 1746 à l'île de Ré, dans un texte administratif qui énumère les cépages d'une parcelle de terrain (chap. 2.1). Ce sont toutefois d'abord des composés qui sont bien vivants dans cette famille lexicale : *folle blanche*, mais aussi *folle jaune*, *folle verte*, *folle noire* (frm. saint, cf. FEW). La forme *folle blanche* est aussi nettement antérieure, étant attestée à Chérac (aujourd'hui en Charente-Maritime) dès 1696, dans un relevé administratif, le *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (cf. Rézeau 2008). Dans l'approche de l'*etimologia proxima*, *folle* a donc dû être formé par ellipse de *folle blanche* (et non l'inverse). Le diatopisme *folle* semble avoir connu une diffusion locale à partir de la Saintonge jusqu'à la Loire, zone qui constitue une aire culturelle et linguistique partagée malgré l'absence d'un centre directeur dominant, où des communes viticoles en Aunis mais aussi en Vendée (comme Vix, Pissotte dans l'ancien chef-lieu de la Vendée, ou Mareuil au centre), ont pu jouer le rôle de relais. La nature des sources des premières attestations et le sème expressif de ce diatopisme indiquent qu'il s'est sans doute implanté dès le départ dans le milieu viticole endogène vernaculaire.

Une autre désignation d'un cépage blanc, productif de deuxième époque, est utilisée sur une aire plus large, mais ce de façon exclusive : *noah* s.m. (Centre-ouest entre Loire et Gironde ; aussi Sud-ouest, Anjou). Le cépage désigné, un hybride d'origine américaine (semis de Taylor), est planté dans diverses régions de France depuis la fin du XIX^e siècle avant d'être interdit en 1934 pour des raisons sanitaires (cf. Rézeau 2008). Il est pourtant maintenu dans certaines régions où des plantations discrètes ponctuent ici est là le paysage (en Vendée, il est possible d'en glaner dans des jardins familiaux, en guise de haie, etc.). Dans le discours vernaculaire, le vin désigné est considéré comme une 'piquette', un 'vin qui rend fou' – dangereux en cas de surconsommation, car 'rempli d'iode et d'éther' – 'très râpeux, acide', et salé lorsqu'il pousse dans les dunes (Viollier). Ce déonomastique de l'anglais *Noah* (en hommage au personnage biblique symbole de la vie) est un exemple-type d'hybrides formés pour résister au phylloxera, qui ne connaissent à ce titre qu'un seul terme. Utilisé au sujet de notre référent, le terme est attesté en français depuis 1881 en référence au Sud-ouest (Rézeau 2008) dans le discours de viticulteurs, avant d'être cité et donc diffusé au *Congrès international phylloxérique de Bordeaux* de 1882. Il semble bien avoir pour point de départ le discours savant dans le Sud-ouest, avant d'être très rapidement diffusé dans le discours savant jusque dans la Loire par le biais du centre viticole Bordeaux – d'où s'est opérée ensuite une répartition horizontale *top-down* vers les autres milieux socioprofessionnels endogènes.

Un troisième diatopisme renvoie à une tradition désormais davantage associée aux coutumes rurales d'antan : *godaïe* s.f., qui désigne du vin rouge mélangé au bouillon pour rincer l'assiette – tout comme l'expression correspondante *faire godaïe*. Relevé à l'époque moderne depuis le XVII^e siècle dans une vaste aire méridionale et occidentale en France, le type lexical *godaïe* est connu en occitan et en patois des Pyrénées jusqu'à la Loire (en Charente-Maritime, dans le Bordelais et en Aquitaine sous la variante *goudale*) (FEW). Sa première attestation figure en Charente-Maritime dans le *Dictionnaire du patois saintongeais* de P. Jônain (1869, cf. FEW). En français, *godaïe* et *faire godaïe* sont de nos jours pour l'essentiel utilisés entre Loire et Gironde, notamment dans les Charentes ; c'est là aussi l'aire d'emploi de leurs équivalents (*faire*) *chabrol*, *chabrot* ; ceux-ci n'ont pas de concurrence dans l'aire continue compacte attenante qui va jusque dans la Creuse et la Corrèze, ni dans la vaste aire méridionale et orientale qui s'étend à l'est jusqu'en Côte d'Or et en Isère (aire qui n'affiche plus que des attestations sporadiques, signes de survivances d'un emploi répandu dans le passé) (cf. DRF). Pourtant d'abord attesté dans une source dialectale, *godaïe* constitue bien une formation par métonymie à partir du français moderne *godaille* "mauvais vin" (cf. FEW), qui désignait à l'origine une "mauvaise bière" (cf. Trév ; Ac 1840⁶) et, en moyen

français, la bière tout court (*goudaille*, cf. RézO). Ce mot était issu de l'ancien français *go(u)dale*, quant à lui emprunté au moyen néerlandais *goed ale* "bonne bière" (cf. FEW) – qui était encore recensé comme emprunt dans la lexicographie générale de la première moitié du XIX^e siècle (Ac 1840⁶ suppl. ; Ø Ac 1798⁵, 1878⁷). Compte tenu de l'origine sémantique et de la large extension que connaît le type lexical dans les sources dialectales – qui ne peut s'expliquer que par une diffusion par le français (les réseaux de communication des locuteurs patoisants étant locaux voire supralocaux), il relève à l'origine du français, d'où il a dû passer dans l'usage dialectal. Ses attestations tardives dans des sources dialectales indiquent de fait surtout son appartenance à l'usage vernaculaire. Son aire d'emploi en français amène à présupposer une diffusion depuis les Charentes, où Bordeaux joue le rôle de centre de diffusion linguistique pour le Sud, La Rochelle celui d'un relai diffusant vers le Nord jusqu'à la Loire.

Parmi les trois termes examinés ci-dessus, seule la désignation de cépage *noah* est d'origine savante. Sa diffusion est d'abord aréale (expansion vers le nord par le discours technique), avant une vernacularisation de type *top-down* (diffusion dans les couches sociales profanes). Les deux autres exemples, *godaïe* et *folle* (*folle blanche*), illustrent au contraire des usages qui ont toujours eu une origine et une vie vernaculaire, d'où l'existence de synonymes variables selon les régions. S'intégrant dans des paradigmes plus larges, ces deux termes – tous deux d'abord attestés en Charente-Maritime – ont connu une circulation 'diffuse', donc libre entre français et patois, mais aussi entre les milieux sociaux, non experts et professionnels.

3.3. Des particularismes ressentis comme légitimes

L'analyse historico-variétale des termes viticoles est ici complétée d'une analyse sociolinguistique du statut qui leur est attribué par les locuteurs (légitime, illégitime, emblématique). Celui-ci a été identifié par le biais d'une analyse sociopragmatique des œuvres littéraires dépouillées, initialement développée dans le cadre d'une thèse de doctorat en mobilisant les outils de la sémiotique, de l'analyse du discours et de la sociolinguistique (Wissner 2010). S'y ajoutent des enquêtes menées sur le terrain auprès de locuteurs non-experts en Vendée (région de vie de l'auteur du corpus dépouillé) pour certains des diatopismes afin de vérifier leur reconnaissance et leur statut, y compris leur association avec l'une ou l'autre des régions viticoles (en Vendée, Charente, Charente-Maritime ou ailleurs).

Dans les œuvres dépouillées, les termes et expressions sont utilisés sans aucune prise de distance. Parmi la vingtaine de diatopismes identifiés, seuls

trois sont expressément mis en relief à l'aide de stratégies métalinguistiques ; selon une analyse sociopragmatique de leur fonction discursive, deux d'entre eux, désignant des cépages et des vins (chap. 3.1), sont clairement associés à la Vendée et utilisés pour leur valeur emblématique :

« [Il y poussait] un petit vin acide et fort que la langue vous en avait la chair de poule. Le blanc surtout, 'la **folle**' qui n'avait rien à jalouser aux cépages du muscadet du pays d'à côté [la Loire] » (Viollier 1979, 156).
[Dans le discours rapporté] : « Vous plantez toujours du **noah**, le vin qui rend fou ? » (Viollier 1994, 314).

Un troisième diatopisme, le verbe technique *vérer* (chap. 2.3), est lui aussi attribué au discours d'un habitant (un Vendéen immigré en Charente en 1939) :

« Philbert souleva les grappes dans sa main à la corne noircie./- Elles ont **véré**. Il n'y a pas eu de coulure, cet été./Les grains avaient en effet perdu de leur opacité, laissant pénétrer la lumière. » (Viollier 1994, 270)

Cette troisième mise en scène, qui relève davantage d'une distribution discursive au discours rapporté que d'une mise en relief au sens strict, présente le verbe comme un mot authentique et vise essentiellement à augmenter l'authenticité du discours, qui constitue une fonction essentielle dans un roman réaliste (cf. Wissner 2010).

Selon les enquêtes qui ont été menées sur le terrain, tous les emplois testés jouissent d'une légitimité chez les locuteurs interrogés à l'exception d'un terme de tonnellerie, *en rose*, inconnu en raison de sa technicité, les locuteurs n'étant pas tonneliers de métier. Cette légitimité concerne donc à la fois des mots peu courants comme la désignation du vin *folle*, jugé typique par ceux qui le connaissent (un tiers des répondants), des mots comme *chabrot* (mélange de bouillon et de vin rouge), reconnu par 6/14 locuteurs, *gravelle* (Réf. *tartre*), jugé courant et reconnu par 13/15 répondants, ou *pinette* désignant une petite cheville de bois pur boucher le trou que l'on fait à un tonneau, terme pour lequel les locuteurs, qui le connaissent aussi en grande majorité (11/14), ne disposent d'aucun synonyme.

Cette légitimité est souvent justifiée par la technicité ou des spécificités régionales des *realia* désignées. Cette explication n'est pas nouvelle : elle a déjà été avancée par Littré en 1863 lorsqu'il publia le premier dictionnaire général moderne qui a notablement ouvert sa nomenclature aux diatopismes sans les stigmatiser. C'est en effet ainsi qu'il justifie le choix de la prise en compte de 'régionalismes' en introduction :

« [C]e sont toujours des mots très-français et souvent des mots très-heureux, surtout quand il s'agit d'objets ruraux et d'impressions de la nature » (Littré 1863 : vi).

Si tous les particularismes relevés jouissent d'un statut légitime selon les locuteurs endogènes qui ont été consultés, les termes présentés comme emblématiques de la région par les locuteurs interrogés sont rares. Il s'agit de fait d'un seul diatopisme, *noah* – désignation d'un cépage en effet particulièrement bien implanté dans le Centre-Ouest. Pourtant, ce dernier est d'origine savante et exogène, ayant été d'abord attesté dans le Sud-ouest de la France et étant arrivé dans la région par le biais du discours savant en même temps que le cépage désigné (chap. 3.2). La fréquence relative du cépage a dû contribuer à son succès auprès des habitants. L'ancrage régional et l'ancienneté des phénomènes et de leurs dénominations jouent sans doute un rôle important pour la légitimité des diatopismes identifiés.

4. Conclusions

Les travaux à visée variationnelle qui portent sur le champ lexical viticole sont peu nombreux. Pourtant, l'analyse des diatopismes s'impose aussi dans ce domaine comme une évidence lorsque la variation est considérée comme inhérente à la langue. Pour examiner le lexique régional viticole, le présent article a exploité un corpus littéraire en français dans le Centre-ouest. Son analyse à la fois historico-variétale et sociopragmatique complétée d'enquêtes a permis de retracer la répartition, l'origine et la trajectoire, mais aussi le statut sociolinguistique des termes viticoles identifiés.

Dans une optique sociolinguistique, tous les diatopismes reconnus par les locuteurs consultés sont jugés légitimes en français dans l'aire poitevine-saintongeaise ciblée, et ne se restreignent pas à l'usage familial voire populaire : certains sont techniques mais partiellement connus des locuteurs non-experts (comme *basse*, *basset*, *cursive*, *cavaillon*, *ours*) (cf. chap. 2.3), d'autres au contraire sont usuels, comme *chabrot*, *gravelle* ou *pinette* (cf. chap. 2.2).

Ce n'est pas, pour autant, l'origine lointaine des diatopismes analysés, mais plutôt leur ancienneté et leur ancrage régional qui semblent déterminer leur légitimité et leur éventuelle valeur emblématique dans l'usage contemporain : certains d'entre eux sont d'origine savante et ont été formés dans une autre aire linguistique et sont pourtant ressentis comme typiques de la région, comme *noah* (passé du Sud-ouest vers le Centre-ouest, du discours savant au discours profane, mais qui dispose néanmoins d'une histoire plus que centenaire dans le Centre-ouest). De fait, la plupart des particularismes identifiés sont issus

de la tradition vernaculaire, et ont pu alors être diffusés vers le discours savant, comme *cavaillon*. A ce titre, ils ont toujours dû être utilisés par les locuteurs 'du terrain', comme les viticulteurs ou les habitants des régions viticoles, où ils pouvaient alors naturellement passer du français endogène au patois, qu'il s'agisse de localismes (comme *ragoûtant*) ou d'emplois d'extension large (comme *folle, godaïe* ou *souchaud*). C'est notamment une excellente assise dans la langue de communication de proximité qui semble permettre à de tels diatopismes d'être repris dans le discours savant. Si des transferts sont également possibles du dialecte voire du patois vers le français de la région, ce cas n'est pas représenté dans le corpus analysé.

L'approche historico-variétale permet non seulement de retracer l'origine des diatopismes, mais aussi d'éclairer les rapports qu'entretiennent les variétés de langue, français et patois, ainsi que les groupes de locuteurs qui les utilisent et les diffusent, qu'il s'agisse de professionnels ou de non-experts. L'analyse linguistique du champ viticole contribue à ce titre aussi à mieux décrire le fonctionnement de la langue en général. D'autres études à visée variationnelle du domaine viticole mobilisant les approches historico-variétale et sociopragmatique, appliquées ici à un corpus de l'Ouest de la France, pourront apporter de nouvelles pierres à l'édifice scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Ac = *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1694¹-1992⁹.
- ALG = Séguy, J., 1954-1973, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, Toulouse-Paris, IEMFL & CNRS Éditions.
- ALO = Massignon, G., Horiot, B. (dir.), 1971-1983, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, CNRS Éditions.
- Antidote, *Correcteur*, 2016, *Dictionnaires, Guides*, ressource informatique, version 5.5, Montréal, Druide Informatique Inc.
- BNIC = BNIC / Studio Be-Poles, 2019, « Carte des crus de la Région délimitée du Cognac [Référence 2320] », in C. Le Page (dir.), *Bureau National Interprofessionnel du Cognac, organisme interprofessionnel de droit français*, Cognac Cedex, copyright 1997, 2014, < <http://www.phototheque.cognac.fr/fr> > (consulté le 15/07/2020).
- BOIV = *Bulletins de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin* : 814 bulletins imprimés de périodicité mensuelle ; version numérisée établie avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon sous la responsabilité de L. Gautier < msh-dijon.u-bourgogne.fr > par la BNF, Bibliothèque Scientifique Numérique, 1928-1999 (consulté le 20/07/2020).
- Chambon, J.-P., 2005, « Après le Dictionnaire des régionalismes de France : bilan et perspectives [1993-2003] », in André Thibault, Martin D. Glessgen (éds), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 3-29.

- Chauveau, J.-P., 2005, « Régionalismes et dialectalismes : quelques exemples manceaux », in André Thibault, Martin D. Glessgen (éds), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 31-44.
- Collinet = Gérard, A., 2002, *Les Sables au temps de la grande pêche. Manuscrits de Collinet (1739-1782)*, La Roche-sur-Yon, CVRH.
- Coseriu, E., 1981, « Los conceptos de 'dialecto', 'nivel' y 'estilo de lengua' y el sentido propio de la dialectología », in *Lingüística española actual*, 3(1), p. 1-32.
- Demester, V., 2014, *La cuisine des premiers migrants du Québec. Enquête sur la disparition du patrimoine culinaire de Poitou-Charente*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- DRF = Rézeau, P. (dir.), 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF)*, Bruxelles, Éditions De Boeck-Duculot.
- Enq = Enquêtes orales menées par l'auteure en Vendée du 22 au 31 juillet 2009 auprès de vingt-huit Vendéens (précédées d'enquêtes avec huit locuteurs en 2006 et complétées d'enquêtes téléphoniques de juin 2010 auprès de dix locuteurs).
- EnqFrancoph = Enquêtes orales menées par l'auteure en 2009-2010 auprès de neuf à dix-neuf locuteurs francophones non vendéens (France : Paris, nord-est, centre-est ; Belgique ; Suisse) visant à identifier la reconnaissance d'unités ciblées.
- FEW = Wartburg, W. von, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Klopp et alii, Bonn et alii, accessible en ligne, Atilf-CNRS, Nancy, 1922-2002, <<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/page/view>> (consulté le 11/06/2020).
- Galet, P., 2000, *Dictionnaire encyclopédique des cépages*, Paris, Éditions Hachette.
- Koch, P., Oesterreicher, W., 2008, « Comparaison historique de l'architecture des langues romanes », in H. E. Wiegand et alii (dir.), *Manuels de linguistique et des sciences de communication*, 23(3), Berlin-New York, De Gruyter, p. 2575-2611.
- Littré, É., 1863-1872/suppl. 1877, *Le Littré. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Éditions Hachette.
- Massignon, G., 1962, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Éditions Klincksieck.
- Pargue, S., 2016, « Le cheval au travail : un outil de développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes », *Équi-info Auvergne-Rhône-Alpes*, site de l'IFCE (Haras nationaux, Cadre noir), rubrique « Actualités », « Cheval au travail », article du 27/09/16 <<https://chevalauvergnerhonealpes.wordpress.com>> (consulté le 15/05/2020).
- Petit Larousse = *Le Petit Larousse illustré*, impression 2011, Paris, Éditions Larousse, 2012.
- Poirier, Cl. (dir.), 1985, *Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Sainte-Foy, Presses Universitaires de Laval.
- Poirier, Cl., 1995, « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », in M. Francard, D. Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve Éditions De Boeck-Duculot, p. 13-56.
- Poirier, Cl., 2005, « La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone », in *Revue de linguistique romane*, 69(273-274), p. 483-516.

- RézO = Rézeau, P., 1984, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde*, Les Sables-d'Olonne, Le Cercle d'Or.
- RézV = Rézeau, P., 2009, *La Vendée au fil des mots*, La Roche-sur-Yon CVRH.
- Rézeau, P., 2008, *Dictionnaire des noms de cépages de France. Histoire et étymologie*, Paris, CNRS Éditions.
- Rézeau, P. (dir.), 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France (DRF)*, Bruxelles, Éditions De Boeck-Duculot.
- Rézeau, P., 1987, « Les marges linguistiques du français », in S. Knaebel (dir.), *Marges, marginalité et institution*, Paris, Cerf & Cerit, p. 17-44.
- Rézeau, P., 1978, « Notes sur le lexique d'Ernest Pérochon », in *Revue de linguistique romane*, 42(165-166), p. 81-122.
- Sefco = Dubois, U. et alii (dir.), 1992-1999, 2004, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Saint-Jean-d'Angély* (Les Granges), SEFCO.
- Svenson, L.-O., 1959, *Les parlers du Marais Vendéen*, Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS Éditions & Gallimard, 1971-1994, accessible en ligne, Atilf-CNRS, Nancy < <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> > (consulté le 11/07/2020).
- Trévoux = Abbaye de Trévoux, 1752, *Dictionnaire universel françois et latin*, Paris, Compagnie des libraires associés.
- Vaudoré = La Fontenelle de Vaudoré, A. D. de, 2003 [av. 1847] « Glossaire », in P. Rézeau (dir.), *Premier dictionnaire du patois de la Vendée. Recherches philologiques sur le patois de la Vendée, par Charles Mourain de Sourdeval (1847)*, La Roche-sur-Yon, CVRH, p. 300-339.
- Viollier, Y., 2009, *Aide-toi et le ciel...*, Paris, Éditions Robert Laffont.
- Viollier, Y., 2001 *Les lilas de mer*, Paris, Éditions Robert Laffont.
- Viollier, Y., 1994, *Les pêches de vigne*, Paris, Éditions Robert Laffont.
- Viollier, Y., 1979, *Retour à Malvoisine*, Paris, Éditions Universitaires.
- Viollier, Y., 1972, *Un Tristan pour Iseut, Raymonde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'Or.
- Wissner, I., 2013, *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Wissner, I., 2010, *Les diatopismes du français en Vendée et leur utilisation dans la littérature : l'œuvre contemporaine d'Yves Viollier*, thèse de doctorat, Universités de Bonn et Paris-Sorbonne (Paris IV), publiée en ligne < URN urn:nbn:de:hbz:5-24001 > (consulté le 3/05/2020).
- Wissner, I., 2008, « Les régionalismes dans trois romans d'Yves Viollier, auteur vendéen », in A. Thibault (dir.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, Éditions De Boeck-Duculot, p. 11-72.